

# ECHO DU LAVOIR

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

NUMÉRO

54

Edition

2025

Préty



*Vie  
municipale*



*Préty en  
pratique*



*Associations  
et loisirs*



## *Le mot du Maire*

Bâtir une commune protectrice et unie, active et ouverte, facile et juste, sobre et durable, reste **un rôle essentiel pour vos élus**. Même si la donne a changé, nous avons besoin de nous rassembler et nous forcer à faire face aux événements législatifs et gouvernementaux du dernier semestre 2024 que nous subissons tous.

Abordons donc l'année 2025 avec responsabilité et persévérance. Restons pragmatiques à notre niveau avec courage et détermination, Laissons de côté les personnes critiques sans solution et celles inciviles. Nous luttons contre ces dernières, au constat de faits récurrents en 2024 au détriment d'administrés et aussi du budget de la commune. Ne nous décourageons pas, mais restons fidèles à nos valeurs...

Si les financements sont de plus en plus difficiles avec des budgets de plus en plus serrés, vous lirez que, depuis ces dernières années, les investissements n'ont pas été négligeables. Oui, beaucoup a été fait. Oui, beaucoup reste à faire. Aujourd'hui, nous étudions avec la DRI (Direction des Routes et Infrastructures) la rénovation et la sécurisation de la route de Pont Seille dont les travaux d'enfouissement des réseaux ont commencé en novembre... Si nous pouvons faire davantage, nous le ferons.

Bonne lecture de ce nouveau bulletin N° 54 pour en faire bon usage !

Portez-vous bien, prenez soin de vous et de vos proches !

Et je vous souhaite avant tout : **Santé, satisfaction, solidarité et Sérénité...**

Ce sont mes vœux sincères pour chacun d'entre vous.

Vive PRETY !

*Xavier IOOS,  
Maire de Préty,  
Président du SIVOS.*



*Cérémonie des vœux du Maire :  
Samedi 25 janvier 2025 à 10h30 au Foyer rural*



# Sommaire

## Page 4 *Vie municipale*

- Note de synthèse concernant l'exécution des budgets 2024
- Réalisations 2024 et projets 2025
- Urbanisme
- Entretien des terrains
- Forêt de Préty (Commission Bois-Environnement - Affouages - Projet ORE - Entretien forestier)
- TEOMI : Taxe d'Elèvement des Ordures Ménagères Incitative
- Octobre Rose
- Retour sur la soirée d'accueil des nouveaux habitants
- Renfort services techniques

## Page 11 *Préty en pratique*

- Horaires de la Mairie / Agence postale / "Remblai" communal / A RETENIR
- Etat-civil 2024 - Recensement de la population (chiffres de l'INSEE).
- Hommage à Patrick RAYNAUD
- Repas, colis et chocolats des "Ainés"
- SIVOS de Lacrost-Préty
- Départ Christian BEY

## Page 17 *Associations et loisirs*

- Le Sou des P'tits Loups
- MERCI à Maurice
- Amicale Boule de Préty
- Calendriers et informations des associations

## Page 26 *Histoire de Préty...*

- Histoire des vignes (M. ROBERT)
- Histoire d'une moto-pompe (PAH)

*Jeux*

*Photos : Olivier REMANDET / Associations Prétronnes / Béatrice FELIX / Jennifer ACHAT*

*Conception : Carole BOULAY / Jennifer ACHAT*



## Note de Synthèse concernant L'exécution des budgets 2024

(au 30/11/2024)

### Budget communal Principal :

#### *Section de Fonctionnement :*

Dépenses prévues comme votées par le Conseil Municipal 454 420,84 € réalisées  
363 108,94 € € soit 79,90 %.

Recettes prévues 454 420,84 € réalisées 431 535,47 € € soit 94,96 %.

Le report du résultat positif (exercice 2023) de 30 028,01 € sera opéré en fin d'exercice.

#### *Section d'Investissement :*

Dépenses prévues comme votées par le Conseil Municipal 103 858,82 €, réalisées  
49 182,01 € dont 23 512,24 € au titre de la voirie (Champ Jean maître).

Recettes, prévues 103 858,82 € réalisées 70 320,91 €.

En recettes, en fin d'exercice, un virement de la section de fonctionnement sera comptabilisé, comme prévu au budget prévisionnel approuvé par le conseil municipal.

### Budget communal d'Assainissement :

#### *Section de Fonctionnement :*

Dépenses prévues comme votées par le Conseil Municipal 46 397,28 €, réalisées  
42 063,57 € soit 90,66 %.

Recettes prévues 46 397,28 €, réalisées 40 531,67 € soit 87,36 %.

Le report du résultat positif (exercice 2023) de 5 771,68 € sera opéré en fin d'exercice.

#### *Section d'Investissement :*

Dépenses prévues comme votées par le Conseil Municipal 166 629,45 € réalisées  
53 550,84 €, dont 31 842,90 € au titre des frais d'étude du schéma directeur d'assainissement et de  
gestion intégrée des eaux pluviales, qui ouvre droit à des subventions.

Recettes prévues 166 629,45 € réalisées 24 287,03 €.

Le report du résultat positif (exercice 2023) de 87 547,32 € sera opéré en fin d'exercice.

Ces résultats le sont à titre provisoire et à la date indiquée.

L'enchaînement des résultats, selon la réglementation en vigueur, entre les deux sections des budgets, sera opéré en fin d'exercice. Les résultats feront l'objet d'une présentation et d'une analyse lors d'un Conseil Municipal au 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

Denis MONEGAT,

Adjoint, en charge des affaires Economiques et Financières

## En 2024, qu'avons-nous fait ?

- La finition de la voirie du Champ Jean Maître. Le rendu est très satisfaisant. A ce propos, la bordure des limites de parcelle a été laissée en l'état pour des raisons imposées d'évacuation des eaux pluviales. Nous suggérons qu'elles soient entretenues, voire fleuries par les riverains qui le souhaitent.
- La réfection totale d'un des 2 studios nous permet de le remettre à la location, après les péripéties d'un locataire sans scrupules et incivile, qui nous a coûté de l'argent normalement destiné à d'autres fins...
- Sur le Budget Assainissement, le schéma directeur des réseaux d'EP et EU lancé depuis 2022, après des travaux d'études et des commissions de travail que nous avons suivies assidument est terminé. L'imposant rapport est à disposition en mairie. (BP d'environ 70 000 € subventionné à 50%). Il aidera à l'avenir à gérer un budget stable et équitable pour tous.
- L'entretien organisationnel et l'embellissement du cimetière se poursuivent et se poursuivront... Chaque année une somme conséquente y est destinée. Merci de l'énergie déployée par Marie-Claude GRESSARD et Béatrice FELIX.
- La gestion et l'entretien des bois et forêts avec l'aide de l'ONF et de Natura 2000 nécessite du temps et de l'argent et cela continue avec l'œil avisé d'Alain PINARD et de l'agent technique.
- le curage de fossés et l'élagage des bords de route sont annuellement programmés pour un entretien maintenu des voiries qui s'abîment et nécessitent des interventions régulières faute de rénovation onéreuse possible pour l'instant.

## Voici les actions de 2025 :

- Avec le SYDESL et la DRI du CD71, l'enfouissement des réseaux de la Route de Pont Seille, rue Marbot et impasse de la casquette est en cours de travaux avec la prévision de rénovation et sécurisation du bout de la rue qui deviendra en sens unique vers le carrefour du croisement de la D176 sauf pour les vélos...
- Des secteurs de routes pourraient voir des tronçons rénovés si le BP investissement le permet.
- Nous sommes programmés pour le remplacement par des ampoules LED sur l'éclairage public.
- Le changement du compresseur HS d'une cassette convertible du foyer rural a dû être effectué en ce tout début d'année : plus de 10 000 € TTC non prévus sont déjà engagés.

En dehors de ces gros travaux de voirie et de bâtiments publics, dont les gouttières en cuivre de l'église et le distributeur hydraulique de l'épareuse à remplacer -car volés-, rien ne sera laissé de côté :

- La poursuite de la gestion évolutive de nos écoles qui nous coûtent de plus en plus cher avec, en plus, des impayés inquiétants et qui vont encore rogner sur nos budgets communaux, si nous ne trouvons pas de solutions. A Préty, un chalet de rangement de matériel pédagogique et sportif sera érigé dans le prolongement du préau de l'école.
- Le suivi des affaires courantes, techniques et de maintenance obligée, administratives et de proximité, mais surtout celui de nos associations pour l'animation et l'intérêt général de notre beau village en matière d'embellissement, de sports, loisirs, culture et tourisme mais aussi pour un confort et un mieux-être de tous nos concitoyens, jeunes et moins jeunes.

Ainsi donc, même si les financements sont de plus en plus difficiles avec des budgets de plus en plus serrés, vous constaterez que, depuis ces dernières années, les investissements n'ont pas été négligeables. Oui, beaucoup a été fait. Oui, beaucoup reste à faire. N'hésitez pas à venir apporter vos idées et votre soutien.



En 2024 nous avons reçu et traité 61 demandes d'autorisation d'urbanisme, 2 demandes de Permis de Construire, 31 déclarations préalables de travaux et 28 certificats d'urbanisme.

Cela reflète le fait que la très grande majorité des habitants du village ont à cœur de respecter les règles d'urbanisme. En effet toute modification de l'aspect extérieur d'une propriété (bâtiment, clôture, peinture...) nécessite de faire une demande d'autorisation d'urbanisme.

Le secrétariat de mairie répond à vos questions et réceptionne vos demandes. Elles sont ensuite instruites par une équipe spécialisée du Grand Chalon qui nous facture ce service. Après instruction et obtention des différents avis (architecte des bâtiments de France, réseaux ...), la décision est prise par le Maire ou son adjoint, puis est formellement notifiée au demandeur.


Gérard DOUSSAU,

*Adjoint, en charge des Bois-Forêt et de l'Environnement*

## Entretien des terrains

### Rappel des obligations des propriétaires :

Concernant l'entretien des terrains, haies, arbres, bosquets, il est essentiel d'élaguer, couper ou entretenir régulièrement la végétation pour éviter toute gêne aux voisins, aux riverains ou aux usagers de la voie publique.

 Planifiez vos travaux d'élagage dès maintenant car pour préserver la biodiversité, il est fortement déconseillé de tailler les haies et arbres **du 16 mars au 15 août**, période de nidification des oiseaux.



## Forêt de Préty



### Commission Bois-Forêt et Environnement

#### Contrat forestier NATURA 2000 (création d'un îlot de sénescence) :

La subvention attribuée pour l'opération d'Îlot d'Arbres Sénescents a été perçue dans l'automne. L'inauguration du panneau informatif, installé chemin des Mangettes et initialement prévue en octobre dernier a été annulée puisqu'elle coïncidait avec la Tournuscimes.

Alain PINARD,

*Conseiller municipal, Délégué à la gestion des Bois et Forêt.*

# Affouages

Fin de l'exploitation de la parcelle 27 par 16 affouagistes pour 14 lots. Exploitation dans de bonnes conditions - 1 lot n'a pu être fait, suite au départ de l'affouagiste concerné, qui a quitté la commune. Le printemps ayant été très pluvieux, l'enlèvement du bois a été retardé, suite à l'engorgement des sols et chemins (parution d'un arrêté municipal régulant la circulation des véhicules), jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Le comptage et le tirage au sort des lots d'affouage de la saison 2024-2025 ont eu lieu début novembre, 8 lots ont été attribués concernant la parcelle 12.

Réservé aux habitants de Préty qui se chauffent au bois, le droit d'affouage existe et prévoit la possibilité de faire soi-même une coupe de bois dans une parcelle définie au préalable par la commune avec accord de l'ONF.

Il faut alors être équipé du matériel nécessaire pour exploiter **un lot par foyer** qui est limité à 30 stères maximum.

Le montant du lot est voté chaque année par délibération. Pour la campagne 2025/2026, celui-ci a été fixé à 60 €.

Les inscriptions se font en mairie, en général, au mois d'octobre avec un partage des lots début novembre. La fin d'exploitation est fixée au 15 avril et l'enlèvement peut s'effectuer jusqu'au 15 octobre.

Un règlement d'affouage est remis et un coupon doit être retourné, signé pour acceptation du règlement, par chaque affouagiste.

## Projet ORE (Obligation Réelle Environnementale)

Un projet d'ORE a été initié dans le cadre de la préservation d'espèces protégées sur le territoire de la commune. Lors de la séance du Conseil municipal du 17 septembre dernier, l'Assemblée a approuvé la proposition d'intégration d'une partie des parcelles suivantes :

- 000ZH0043 pour 171 243 m<sup>2</sup>
- 000ZH0042 pour 45 045 m<sup>2</sup>
- 000AD0071 pour 29 839 m<sup>2</sup>

Pour un total de 246 127 m<sup>2</sup>, soit un peu plus de 2,46 hectares.

Cet ensemble de parcelles, situées autour et à proximité de l'étang du Ratenalet concerne son alimentation en eau et est intéressant en termes de biodiversité.

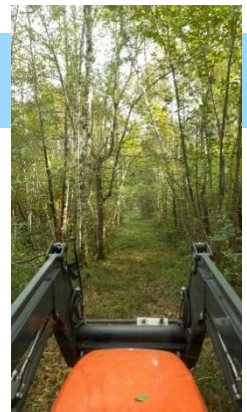
Suite à cette décision en accord avec l'ONF, une convention sera établie entre la commune de Préty et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, représenté par M. Aurélien POIREL de la Réserve Naturelle de La Truchère.



## Entretien forestier

- Des travaux de curage et création de fossés, réalisés par l'entreprise CORDIER, viennent de s'achever sur le chemin de la Lioche séparant les communes de Préty et La Truchère.

- Un échange avec les représentants de la Diane de Préty (Messieurs Eddie CAUREL, Président et Alain DOMY, Trésorier) a eu lieu début septembre pour préciser les éléments de notre collaboration concernant la forêt, réunion très positive et concluante.



Alain PINARD,

Conseiller municipal, Délégué à la gestion des Bois et Forêt. 7

# La TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative)

La collecte de vos déchets s'effectue le mercredi matin à partir de 5h du matin (pensez à sortir vos bacs le mardi soir) :

- Semaine paire : bac jaune emballages/journaux/magazines
- Semaine impaire : bac gris ordures ménagères (pensez à les sortir bien pleins)

Le calendrier des collectes est téléchargeable sur ce site : <https://maconnais-tournois.fr/calendrier-des-collectes/>

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les levées des bacs gris d'ordures ménagères sont comptabilisées et seront facturées sur la taxe foncière 2026 (année N+1). En 2025, il n'y aura pas de part variable.

Pour les locataires, la TEOMI sera refacturée dans vos charges comme actuellement avec votre part variable de 2025 facturée en 2026.

Les bacs gris non pucés ne sont donc plus collectés. Veuillez contacter la Communauté de Communes le plus rapidement possible afin de pouvoir vous doter d'un bac d'ordures ménagères pucé.

Afin de réduire vos déchets ménagers dans la poubelle noire, vous pouvez :

- 1) Jeter vos emballages en verre dans les points d'apport volontaire qui sont en face du foyer rural ;
- 2) Trier tous vos emballages plastiques dans votre bac jaune non pucé en mélange avec les papiers/journaux ;
  - Vous pouvez reprendre votre ancien bac si vous êtes trop juste en repeignant le couvercle en jaune et en inscrivant « emballages » pour que les agents de collecte puissent bien l'identifier ;
  - Rappel : Pas de sacs noirs fermés dans les bacs jaunes car ils seront comptés comme refus (même s'ils contiennent des emballages) et votre bac ne sera pas collecté, uniquement en vrac ou dans des sacs qui ne sont pas fermés ! Triez c'est bien mais triez bien c'est mieux !
- 3) Pour vos déchets alimentaires :
  - Si vous avez un jardin, vous pouvez acquérir un composteur en vente à la Communauté de Communes avec un tarif préférentiel de 30 € (avec 1 bioseau et grille anti-rats)
  - Si vous n'avez pas de place pour composter, vous pouvez apporter vos déchets alimentaires (sauf viandes, poissons et sacs plastiques) à la placette de compostage qui est située en face du foyer rural en les recouvrant de matières sèches.
- 4) Pour vos textiles, chaussures, torchons (mêmes usagés), jetez-les en sacs dans le conteneur Le Relais qui se trouve également en face du foyer rural.

❖ **Tout dépôt sauvage recensé et identifié sur la commune est interdit et le contrevenant s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 1500€ (Code pénal : articles R634-2, R632-1 et R635-8).**

❖ La Communauté de Communes recherche 2 référents bénévoles pour animer le site de compostage de la commune (environ 20min/semaine, distribution de compost aux habitants et visite de l'usine de compostage avec la référente compostage de la collectivité et les autres référents des communes voisines, etc.). Pour tout renseignement, veuillez contacter le maître composteur de la collectivité Daphné COSTENTIN au 06.82.49.03.16 ou par mail à [compostbiodechets@ccmt71.fr](mailto:compostbiodechets@ccmt71.fr). Nous vous remercions d'avance pour votre participation !

Pour résumé, sur le territoire de la Communauté de Communes :

Tonnages	2022	2023	2024
Ordures ménagères	3410	3047	2138
Emballages et journaux	633	763	1078

Entre 2024 et 2023 : -30% ordures ménagères et +40% d'emballages/journaux

Nous tenons à vous remercier pour tous vos gestes de tri !  
Continuons nos efforts, nous sommes sur la bonne voie !



Charly SABARD,

Chargé de mission Environnement/Déchets CCMT





## Octobre Rose

Le 13 Octobre dernier, la commune de PRETY s'est de nouveau associée à l'incontournable campagne de sensibilisation sur le cancer du sein en organisant une MARCHÉ ROSE et une TOMBOLA.

Malgré une météo capricieuse la veille et en tout début de matinée, plus de 80 personnes se sont mobilisées pour une balade collective de 5 kilomètres, le parcours ayant été revu à la dernière minute suite à des sols détrempés en certains endroits.

Le rassemblement a eu lieu Place des Associations à partir de 8h30, avec café et brioche offerts par le Comité des Fêtes.



Trois stands, dont deux animés par les associations CORASAONE et TOUJOURS FEMME, proposaient de la documentation d'informations et prodiguaient des conseils de prévention du cancer du sein tout en vendant divers objets autour d'Octobre Rose.

Le troisième stand, animé par Ombeline RAVAT, très impliquée dans cette campagne de sensibilisation avec sa maman Virginie, avaient préparé des bracelets brésiliens, ainsi que des coussins en cœur très colorés, qui placés sous le bras, sont destinés à soulager les douleurs post-cancer du sein et visent à diminuer les tensions dues à la chirurgie.



Ces beaux coussins, proposés en échange d'un don libre, étaient parrainés pour être ensuite distribués dans les cliniques et hôpitaux du secteur.

A l'issue de la marche, tous se sont retrouvés pour le pot de l'amitié offert par la Municipalité et le tirage de la tombola avec une vingtaine de lots qui a permis de faire quelques heureux.

Un grand MERCI

- à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour soutenir celles et ceux qui se battent contre le cancer du sein,
- au Comité des Fêtes pour son soutien inconditionnel depuis toujours pour Octobre Rose,
- aux associations CORASAONE et TOUJOURS FEMME pour leur présence,
- à Ombeline RAVAT et sa maman Virginie, pour leur implication et soutien dans cette manifestation,
- à tous les commerces, entreprises et toutes les personnes pour leurs dons de lots.

**La SOMME de 870 euros** a été récoltée et redistribuée intégralement aux deux associations CORASAONE et TOUJOURS FEMME.



MERCI À TOUS !

Carole BOULAY et Béatrice FELIX, Adjointes au Maire Marie-Claude GRESSARD et Martine RAYNAUD, Conseillères municipales

## Retour sur la soirée d'accueil des nouveaux habitants

Le samedi 27 avril, le Conseil Municipal a invité au Foyer Rural tous les nouveaux habitants des 3 dernières années, soit 57 foyers.

Le Maire, Xavier IOOS, a retracé l'histoire de PRETY qui remonte à l'an 887.

Il a ensuite exposé le riche patrimoine de notre village, en particulier son lavoir et sa fontaine place de la Montre, son église en pierre rose (pierre mondialement connue) classée monument historique, ses 60 puits, son platane de 33,5 mètres classé arbre remarquable.

Les artisans, également invités ont été mis à l'honneur tout comme les 9 associations dynamiques de notre commune.

Chaque président a présenté les activités de son association, ainsi que son calendrier de manifestations annuelles. L'association "Les Amis de l'Irlande 71" a offert au public un moment convivial avec une démonstration de danse celtique collective.



La soirée s'est terminée par le pot de l'amitié qui a permis aux uns et aux autres de lier connaissance avec des échanges riches.



Carole BOULAY.  
*Adjointe au Maire.*

## Renfort services techniques

Suite au départ en retraite de M. Thierry VOIR, Agent technique en renfort saisonnier, Monsieur le Maire et ses Adjoints ont rencontré une résidente de la commune qui cherchait à effectuer quelques heures auprès des services techniques. Ayant déjà travaillé en extérieur, il lui a été proposé un contrat de 20h mensuelles. Ce contrat d'appoint est effectif depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2024, jusqu'au 28 février prochain.

M. Olivier REMANDET, Agent technique titulaire, a pu profiter de ce renfort pour la confection et l'installation des décorations de Noël avec l'aide précieuse de M. Philippe DROIN (nacelle) en partie, mais également pour la rénovation de l'appartement communal libéré en juillet dernier.

Le Conseil municipal a le projet de recruter un agent des services techniques à mi-temps à compter de mars 2025. Le recrutement est en cours.





## Horaires d'OUVERTURE AU PUBLIC

### Mairie

03.85.51.06.67

mairie@prety.fr

Lundi de 14h à 18h30

Jeudi de 09h à 12h

### Agence Postale Communale

Lundi de 14h à 18h30

Mardi de 09h à 12h

Jeudi de 08h30 à 12h

Vendredi de 09h à 12h

**Arrêt des encaissements 10 min avant la fermeture du bureau**



www.commune-prety.fr

### "Remblai" communal

Ouvert toute la journée du vendredi au lundi

**Tous dépôts sauvages, plâtres, plastiques, mobiliers, palettes, huisseries, verres, fer, etc. interdits seront passibles de poursuites et d'amendes pour les propriétaires incivils.**

## A RETENIR

### COLLECTE DES DECHETS

Un changement de bac ? Un composteur ? Une demande de carte de déchèterie ?

Contactez la Communauté de Communes au 03.85.51.05.56, par mail à [accueil@ccmt71.fr](mailto:accueil@ccmt71.fr) et sur le site <https://maconnais-tournaigeois.fr/>

La Communauté de Communes est aussi sur les réseaux sociaux. Suivez notre actualité sur Facebook ou Panneau Pocket.



### SAUR

URGENCE fuite d'eau uniquement

03.60.56.40.48

### INSCRIPTIONS ECOLES

#### Semaines 15 et 16

Du 07 au 17/04/2025

#### Semaines 20 et 21

Du 12 au 22/05/2025

➤ Aux heures d'ouverture du Secrétariat de la mairie de Préty :

- Lundi 14h - 18h30

- Jeudi 09h - 12h

➤ Sur RDV :

03.85.51.06.67

mairie@prety.fr

### DISTRIB'PAIN

- Cour avant de la Mairie
- Réapprovisionnement tous les matins sauf le lundi et période de congés (fermeture de la boulangerie).

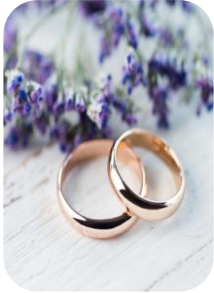




2024

### Naissances

BEN YOUSSEF Hedi 13/02  
DI RIENZO Solann 07/03  
FERTET Elya 27/03



### Mariage

INDELICATO Emeline et DIOT Anthony le 01/06  
CHAUDAGNE Maud et PIEUCHOT Valentin le 29/06  
POISSENOT-BARNAY Nathalie et PAYEBIEN Jean le 27/07

### Décès

JACQUET née PONT Simone le 10/01 (90 ans)  
CARTIER née MICHAUD Paulette le 03/07 (97 ans)  
JOLY née VIVANT Lucette le 21/08 (85 ans)  
JUAN née OURS Annick le 23/08 (75 ans)  
GALLOT née LESUEUR Micheline le 26/09 (94 ans)  
SIGLER Baptistine le 10/10 (79 ans)  
RAYNAUD Patrick 17/10 (55 ans)  
MORANDET née CHABRIDON Odette le 18/10 (90 ans)  
MORIER Michel le 15/12 (80 ans)



## Recensement de la population

**Pour info**, l'INSEE nous annonce 11 habitants de plus entre 2022 et 2024 (en vigueur au 01/01/2025) : de 583 à 594. **A noter que le prochain recensement pour la commune de Préty aura lieu en 2026.**

**Vous êtes nouvellement arrivés à Préty, en résidence principale ou secondaire ?**

Venez vous présenter en mairie aux heures d'ouverture au public ou adressez un mail à [mairie@prety.fr](mailto:mairie@prety.fr) pour que l'on puisse faire connaissance !



Xavier IOOS,  
Maire de Préty.

## Adieu à Patrick



*Au nom de mes collègues Adjointes et Conseillers de Préty, au nom de la Commune tout entière et en mon nom personnel, c'est un honneur de prononcer ton éloge, Patrick, toi qui as œuvré pour notre village par ton implication professionnelle et tes projets innovants dans l'intérêt de la commune.*

*Je te connaissais déjà, Patrick, de par notre profession au service du médico-social bien avant de me retrouver Conseiller à Préty en 2008. Et déjà dans la négociation tu étais un homme volontaire et sachant où il allait.*

*Lors du premier mandat, ton professionnalisme a fait que le pire a été évité après un incident grave au foyer rural pour des élus, dont ton épouse, dans le cadre du CCAS.*

*Votre vie de couple et familiale était bien ancrée dans notre commune. Elle était au service des autres et du bien-être. Elle l'est toujours pour Martine qui œuvre au sein du conseil depuis 4 mandatures. C'est preuve, pour vous, de désintéressement et de générosité appréciée de tous.*

*Puis, tu as décidé de changer de cap en travaillant d'arrache-pied sur le projet d'une salle événementielle. Dans le cadre de l'urbanisme tu as usé beaucoup d'énergie et nous avons longuement échangé pour arriver à tes justes fins en 2019. J'ai pu admirer ta détermination, ta ténacité avec cette volonté de parvenir aux autorisations attendues et vers le but recherché. Le Covid et la maladie en ont décidé autrement.*

*Ta vie a été trop courte, tu nous quittes trop vite, alors que tu avais eu à cœur d'entamer une nouvelle animation dans un nouveau projet personnel qui était plein de belles promesses.*

*Non, tu ne méritais pas de subir ce mal sournois qui t'a surpris et que tu as combattu avec courage et volonté de gagner, mais aussi avec discrétion. Nous ne t'oublierons pas, Patrick. Tu nous laisses un bel exemple à suivre, et, j'espère, plein d'espérance pour nous tous.*

*Repose en paix à PRETY ! Au revoir cher Patrick !*

Xavier IOOS, Maire.

## Repas, colis et chocolats des « Aînés »

Cette année encore, le repas des aînés s'est tenu le premier dimanche de décembre, dans une salle décorée, à l'ambiance qui se voulait chaleureuse. Les 82 convives (88 initialement prévu) ont pu profiter d'un repas gourmand préparé par le traiteur « Cuisine Divine » de Simandre.

L'animation a été confiée au DJ Alain David ainsi qu'aux membres de la commission d'action sociale et du conseil municipal. Nous remercions également Pauline et Manon FATET ainsi que Denise SARON, qui se sont proposées pour participer à l'évènement. Leur dynamisme et leur bonne humeur ont été salués par tous.

Un moment festif qui a remporté un véritable succès ainsi que la tombola gratuite qui a comblé les gagnants par la qualité des lots.

Dès à présent, nous tenons à vous informer que le repas de 2025 sera avancé d'une semaine, à savoir le 30 novembre 2025.

Pour les aînés de 75 ans et plus qui en ont fait le choix, un colis confectionné par l'office du tourisme de Tournus leur a été distribué à domicile. Cette année, une création originale, un mug avec une photo du village, a été ajoutée.



Enfin nous nous rendrons courant janvier à la rencontre des Prétrons et Prétronnes en institution et leur remettrons également un mug garni de biscuits.



Préservez ces moments et gestes de convivialité qui font la richesse de notre village. Nous vous souhaitons une bonne année 2025 à tous.



Béatrice FELIX,  
Adjointe en charge des affaires Sociales et Scolaires  
Marie-Claude GRESSARD,  
Conseillère municipale.



SIVOS

L'année 2024 était une année dans la continuité de l'année 2023.

Il nous aura fallu procéder au remplacement des agents malades, notamment celui de M<sup>me</sup> PAYEBIEN à Préty qui aidait M<sup>me</sup> COLIN à la cantine et à la surveillance de la cour. M<sup>me</sup> Solène SUGIER (stagiaire auprès de M<sup>me</sup> COLIN) et M. Noé VIEGAS ont pourvu, au pied levé, à son remplacement.

Le contrat de M<sup>me</sup> PAYEBIEN n'a pu être reconduit et c'est M<sup>me</sup> SICAULT, Agent technique de la commune de Préty pour l'entretien ménager des bâtiments publics, qui occupe ce poste depuis la rentrée 2024. Les remplacements ont également concerné l'école de Lacrost. Ce sont, soit des agents du SIVOS, soit du personnel de Travail et Services qui ont pallié aux absences. Heureusement, une bonne entente avec Travail et Services nous permet d'avoir les mêmes personnes ou presque à chaque fois. A noter que nous conservons les mêmes agents à Lacrost ce qui facilite la gestion.

Tout comme les années précédentes, 2024 a rimé avec rigueur budgétaire. Comme énoncé chaque année, le SIVOS construit son budget avec minutie pour coller au plus près des besoins. En 2024, la participation des communes a dû être revue à la hausse par rapport à 2023. Cette année aura été marquée par l'entrée en vigueur d'une quote-part des parents aux trajets en bus. Cela n'a pas été une décision facile mais il était primordial de la voter pour réduire la dépense « transport » toujours plus élevée. En fin d'année, et malgré des impayés importants, le budget se révèle être à l'équilibre.

Enfin, durant toute l'année nous avons veillé au maintien d'un climat serein pour le service de cantine à Lacrost. Pour ce faire, nous avons mis en place, dès le début de l'année scolaire 2024/2025, des règles à respecter par les agents. En contrepartie nous demandons également aux enfants un minimum de respect des consignes. Nous avons conscience que la pause méridienne est censée être un moment de détente et de décompression, mais il faut aussi que les agents puissent travailler dans un environnement serein. Malgré notre vigilance accrue, il nous arrive de recevoir des mails de parents mécontents. Chacun de ces mails est pris en considération et traité en concertation avec l'ensemble des délégués. Quand nous le jugeons nécessaire, nous rencontrons les parents et nous nous réunissons avec les agents, afin de faire le point avec eux, les écouter mais aussi leur rappeler les règles instaurées.

Notre priorité est et restera le bien-être des enfants. C'est ce qui nous animera tout au long de cette année.

Nous vous souhaitons une belle année 2025.

Pour le Conseil du SIVOS, Loïc COQUIN,  
Elu titulaire du SIVOS et Conseiller municipal de Préty



## Merci à Christian BEY, Professeur des écoles

**Christian est arrivé comme instituteur à l'école de PRETY en 1993 pour y rester durant 30 ans.** Auparavant, après ses études à l'université et à l'école normale de 1983 à 1986, il a enseigné à Romenay, à Cuisery, à Montpont en Bresse puis à nouveau à Cuisery sur des remplacements durant 3 ans jusqu'en 1993.

Christian, excellent pédagogue plutôt qu'administratif, a toujours inculqué aux élèves les valeurs fondamentales en fin de cycle primaire avant le passage au collège. Christian a été à l'école de PRETY le Maître qui a su motiver les enfants en tous domaines, d'abord sur le programme obligé, mais aussi en matière culturelle par le théâtre et l'expression, de loisirs avec des jeux de réflexion ou d'adresse, de sports comme le rugby, le basket et surtout les boules dont il est fêru et spécialiste sur le terrain de notre Amicale. Rien n'était laissé au hasard pour amener sa classe au meilleur d'elle-même. Largement apprécié de plusieurs générations, Christian a également œuvré dans l'intérêt du village par sa participation associative et surtout par son implication dans la commission communale d'action sociale. Il en fait toujours partie comme habitant de Préty et nous espérons le garder encore longtemps.

Pour des raisons tout à son honneur, il a demandé dès septembre 2024 sa mutation en tant que professeur des écoles titulaire, avant sa retraite, afin d'être à la disposition de l'Education Nationale pour des remplacements dans la circonscription, notamment à Simandre où il est rattaché.

Nous lui souhaitons une bonne continuation pour sa fin de carrière proche et toute la réussite et l'appréciation qu'il a connues dans l'école de notre village. Nombreux sont celles et ceux, parents et surtout anciens élèves, qui s'associent à cet hommage bien mérité. Sa longévité de professorat à Préty restera gravée dans les archives de la commune.

Merci Christian !

Xavier IOOS,  
Maire de Préty et Président du SIVOS







## Associations et loisirs

*Nous remercions vivement M<sup>mes</sup> Annie LUGAZ et Monique PUGEAUT pour la réfection bénévole du rideau de la scène du Foyer rural qui a retrouvé une seconde jeunesse, à moindre coût.*



### Le Sou des P'tits Loups

En 2024, avec sa vingtaine de membres actifs, Le Sou des P'tits Loups a réussi son challenge annuel de pouvoir attribuer un financement de 1 000€ par classe au travers de ses différentes manifestations.

Une année pleine de réussites avec encore et toujours des moments de partage conviviaux rassemblant les enfants, les parents, les enseignants, les personnels communaux et membres amicaux des associations Crotaises et Prétonnes, aussi bien en hiver qu'au printemps (soirée dansante, loto, vide-greniers et kermesse).

D'autres actions plus civiques et solidaires ont vu le jour avec quelques boîtes à livres en cours de pose sur les 2 villages à l'initiative de l'association.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous avons encore fait une belle rentrée en septembre 2024 avec la tenue de notre assemblée générale et l'arrivée de nouveaux bénévoles.

En décembre 2024, comme tous les ans, le Père Noël a rendu visite aux enfants des écoles avant les fêtes de fin d'année lors d'une soirée ponctuée de chants, de crêpes et de vin chaud. Le samedi 1<sup>er</sup> février, place à la danse, n'hésitez pas à réserver vos places pour notre soirée tartiflette ! Nous vous attendons également nombreux au loto le samedi 15 mars et au vide-greniers le dimanche 18 mai. Quant à la kermesse, elle aura lieu le samedi 21 juin.

La motivation au sein de l'équipe et la collaboration avec les écoles sont une fois de plus au rendez-vous cette année, pour laquelle nous vous adressons nos meilleurs vœux.

*Le secrétariat du Sou des P'tits Loups.*



# MERCI À MAURICE

Le Maire, l'ensemble du Conseil Municipal tiennent à mettre à l'honneur tout particulièrement **Maurice THEVENOT** qui a quitté la présidence de **Préty, Pierre et Fleurs (PPF)** en début d'année dernière pour des raisons de santé.

Association créée en 1996 par Monique DROIN, Agnès GIRARD et Jean TATON, **Maurice en a pris la présidence en 2003** et obtenait dans la foulée une « **deuxième fleur** » pour la commune.

En 2011, l'Association fêtait ses 15 ans, puis en février 2016, ses 20 ans où **Maurice a été fait Officier de la Confrérie Saint-Fiacre** au cours de cette belle journée de fête dans la convivialité et dont nous avons gardé un excellent souvenir :

Défilé dans les rues avec la Fanfare de Lacrost et la Confrérie Saint-Fiacre accompagnées des enfants du village, repas à la salle des fêtes et animations diverses ont régalés tous les invités.

**Les 25 ans de l'association étaient prévus en 2021** mais la fête a été annulée en raison du Covid.

**Durant 20 ans Maurice a fêté les mamans** en offrant à chaque élève de notre école une coupe de plantes fleuries, démontrant toute sa générosité et celle de ses bénévoles.

Ses ventes annuelles de fleurs à la serre ont remporté un franc succès, bien au-delà de notre commune.

Lui et ses membres bénévoles ont embelli sans relâche notre beau village en le fleurissant à toutes les saisons et plus particulièrement au printemps, **avec 17 points de fleurissement, près de 90 jardinières et bacs, 6 massifs...**

Maurice a toujours semé et cultivé lui-même tous les plans (**entre 3000 et 7000 chaque année**), ce qui a représenté un travail considérable, toujours fait avec passion et demandant une grande patience. Combien de personnes lui ont rendu visite dans son garage pour suivre et admirer la pousse des plants ? Un nombre important !

**En 2022, 4000 plants étaient cultivés** par Maurice, avec plus de 3000 fleurs vendues à l'occasion de la **porte ouverte annuelle des serres**, toutes les autres étant destinées à fleurir les massifs, jardinières, bacs, coupes du village...

Ce superbe travail tout au long de ces années a permis à la commune d'obtenir « **DEUX FLEURS** » et une **cinquantaine de prix** aux différents concours **Villes et Villages fleuris**, que ce soit fleurissement, décors de Noël, maisons fleuries...

Alors pour tout cela, nous adressons à Maurice **un immense MERCI ainsi que nos sincères félicitations**, à lui et à tous ses bénévoles qu'il a coordonnés durant toutes ces années.

Passion, talent, générosité, de grandes qualités qui ont permis la réalisation de nombreux projets d'embellissement de notre beau village.

L'association PPF, désormais présidée par **Bernard LUGAZ**, a annoncé ce début d'année faire une année 2025 blanche en raison du nombre insuffisant de bénévoles. **Les bonnes volontés sont attendues !!**



***La remise des prix (maintien de nos « 2 fleurs ») du label Villes et Villages Fleuris aura lieu le samedi 15 février à AUTUN.***

Carole BOULAY,

Adjointe au Maire en charge de la Vie Associative.



*Retour en images*





## En 2024, C'était le **JUBILÉ** de l'AMICALE BOULE de PRÉTY

75 ans ça se fête et nous étions tous réunis le 27 juillet au clos des boules pour un concours amical puis pour un repas dansant au Foyer rural.



En 1999, pour les 50 ans de l'Amicale Boule, était planté le « Tilleul à Jojo » (*MÉCHIN*). Le 11 novembre dernier, nous avons planté un Ginkgo Biloba, arbre symbolique qui nous tourne vers l'avenir !

Les joueurs et joueuses ont participé en grand nombre aux éliminatoires départementaux même si les résultats ont été moins probants en 2024. Pas de qualification ! On remet ça en 2025.

Pour les concours extérieurs, ça s'est beaucoup mieux passé.



### Résultats de nos concours 2024

En 2024, tous nos concours ont été complets et aucun n'a été annulé pour cause de pluie. C'est assez rare pour être souligné.

Jeudi 16 mai : **16 quadrettes Vétérans**. 1<sup>er</sup> : BOUTONNET de Ratelle, 2<sup>ème</sup> : RODRIGES de Laives et 3<sup>ème</sup> : SINGER de la Boule d'Or. Pas d'équipe de Préty inscrite. Les vétérans se sont restaurés au Foyer Rural entre deux parties de boules.

Samedi 1<sup>er</sup> juin : **16 doubles**. 1<sup>er</sup> : CANON, 2<sup>ème</sup> : CLERC, 3<sup>ème</sup> CAMPOS de Cluny et 4<sup>ème</sup> : Brigitte LASSAUZAIS de Préty.

Dimanche 30 juin : **16 doubles**. 1<sup>er</sup> : CASSABOIS de Laives, 2<sup>ème</sup> : COULON de Rancy, ½ finalistes : FOREST de Préty et NEYRET d'Uchizy. Repas aux boules à midi.

Vendredi 5 juillet en nocturne : **16 doubles**. 1<sup>er</sup> : DESGRANGES de St-Étienne/R, 2<sup>ème</sup> : BOUTONNET de Ratelle, 3<sup>ème</sup> : BURGAT de St-Étienne/R et 4<sup>ème</sup> : MENDES de Préty. Repas nocturne.

Dimanche 21 juillet : **16 doubles MIXTE**. 1<sup>er</sup> : LOUIS de Tournus, 2<sup>ème</sup> : RABUEL de Dommartin, et 3<sup>ème</sup> : Brigitte LASSAUZAIS de Préty.



15 août : notre Marché aux Puces et le vôtre, bien sûr ! En 2024, les exposants reviennent au cœur du village pour une meilleure dynamique des puces. Les visiteurs étaient toujours aussi nombreux. Ce sera encore le cas cette année, alors, le 15 août videz votre grenier, votre cave et votre garage et VENEZ EXPOSER pour VENDRE vos objets et leur donner une seconde vie !

Samedi 24 août : **Concours au panier pour les sociétaires et amis**. Voici un joueur qui a attendu près de 50 ans avant de regagner ce challenge. La persévérance prime toujours !



Pour réussir notre année Jubilé, Mairie et associations nous ont apporté leur aide amicale !

### NOUS REMERCIONS VIVEMENT

- La Municipalité pour son aide matérielle et les subventions ainsi que pour la participation des agents de la Commune,
- Le Comité des Fêtes de Préty,
- Préty, Pierre et Fleurs,
- Préty Gym,
- La Diane de Préty,
- Ainsi que nos amis du Boulo-Club de TOURNUS qui nous ont permis **d'organiser en commun des éliminatoires à PRÉTY ; une première en 75 ans d'existence !**

### Autre première pour notre club :

Christelle DOMY entre dans le bureau départemental **CBD 71** avec Thibaut MONIN. Elle sera dans la commission féminine. Thibaut nous quitte mais garde des liens avec nous.



14 septembre : **DOMINO 2024**. 5<sup>ème</sup> victoire pour François-Xavier FERTET en 12 éditions. Maurice FOURNIER est finaliste. Cette année, 34 joueurs ont participé au Domino organisé par René MARPAUD, un record !

31 août : **Maître-joueur 2024** : Christelle DOMY contre Sylvie OJEDA. Finale 100 % féminine. 24 joueurs ont participé au tête-à-tête.

## LE SOU DES P'TITS LOUPS



**Samedi 01 février** : Repas dansant salle Maurice Lemberet LACROST

**Samedi 15 mars** : LOTO salle Maurice Lemberet LACROST

**Avril** : Chasse aux œufs et Tombola

**Dimanche 18 mai** : Vide-greniers LACROST

**Samedi 21 juin** : Kermesse des écoles

**Septembre** : Assemblée générale



## L'AMICALE BOULE DE PRETY

### Saison 2025

**ASSEMBLEE GENERALE** : 23/02 à 09h45 au Foyer rural

**Jeudi 15 Mai - 08h30** : Challenge Jean GALLET 16 quadrettes vétérans -  
Loisirs - Repas prévu à 12h

**Samedi 31/05 13h30** : 16 doublettes 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> divisions - Loisirs

**Dimanche 29 Juin - par poules - 08h** : 16 doublettes 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> divisions -  
Promotion - Repas prévu à 12h

**Vendredi 04 Juillet - 19h00** : Challenge du Conseil Municipal - Promotion 16  
doublettes 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> divisions - Repas

**Dimanche 20 Juillet - 13H30** : 16 doublettes mixtes 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> divisions – Loisir

**Vendredi 15 Août : MARCHÉ AUX PUCES**

**Samedi 23 Août - 13h30** : Sociétaires et amis - Tirage au panier

**Samedi 06 septembre – 10h00 ou 13h30 suivant les inscriptions** : Maître Joueur  
- Sociétaires

**Samedi 13 septembre - 11h00** : Phase finale du Championnat DOMINO - Repas  
prévu à 12h

**Septembre** : Repas aux terrains de boules

Renseignements et inscriptions :  
**06.82.05.68.69**

## PRÉTY, PATRIMOINE DE PAYS (P3)



Suite à la reprise du bureau en 2024, notre 1<sup>ère</sup> année à permis à beaucoup de mains de s'exprimer.

Les ateliers du samedi, avec une forte participation, ont pu faire éclater l'imagination et la créativité des participantes.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour cette année 2025, avec un programme divers et plein de nouveautés.

La Présidente, Claire AUBERT-ANCELIN  
La Trésorière, Dominique NOURISSIER  
La Secrétaire, Annie LUGAZ



# Stages 2025 organisés par K'ARTon et Cie



6 places



**Macramé rond**  
samedi 25 février  
14H-17H

**Couture sac à vrac**  
samedi 25 janvier  
10H-16H



8 places

8 places



**Lapin de Pâques**  
samedi 19 avril  
14H-17H

**Sac en crochet**  
samedi 22 mars  
10H-16H



8 places

8 places



**Marqueterie de paille**  
samedi 21 juin  
10H-16H

**Tableau carré/ciment**  
samedi 24 mai  
14H-17H



8 places

8 places



**Tableau boutons**  
samedi 20 septembre  
14H-17H

**Libre**  
samedi 19 juillet  
14H-17H



8 places

8 places



**bricole de Noël**  
samedi 22 novembre  
14H-17H

**Mozaique**  
samedi 18 octobre  
10H-16H



8 places

Maison des associations place de l'église  
71290 Prétv  
Claire Aubert-Ancelin : 06-70-88-70-38  
Dominique Nourissier : 06-28-60-58-28

tarifs: 12 euros (adhérents/es)  
15 euros (non adhérents/es)

**Fil tendu**  
samedi 13 décembre  
14H-17H



8 places



Municipalité et Comité des fêtes de Préty

## Jeudi 14 Août :

Fête patronale, feu d'artifice et soirée animée.



### COMITÉ DES FÊTES

Renseignements :  
03.85.51.20.97



- Vendredi 10 janvier** : Assemblée générale
- Dimanche 26 janvier** : Vente de boudin (Maison des Associations)
- Dimanche 02 mars** : Vente de lasagnes
- Samedi 22 mars** : Cabaret « Voulez-vous Anse »
- Samedi 05 avril** : Concert dansant Alain – années 80
- Samedi 17 mai** : Concert en plein air
- Samedi 28 Juin** : Randonnée semi-nocturne avec repas champêtre
- Jeudi 14 Août** : Fête patronale
- Dimanche 31 août** : Sortie vélo avec repas champêtre
- Mercredi 17 Septembre** : Sortie d'automne
- Samedi 04 octobre** : Soirée théâtre
- Samedi 08 Novembre** : Repas dansant
- Dimanche 30 Novembre** : Vente de saucissons / boulettes



Carte d'adhérent : 8 €

*Merci de contacter Josiane BADET au*  
03.85.51.19.06

### LES AMIS DE L'IRLANDE 71

12/01 : Stage

**Samedi 1<sup>er</sup> février** : Bal Trad Irlandais « Ceili d'IMBOLC »  
Cours au Foyer rural de Préty le mercredi soir.

Nos contacts :

lesamisdelirlande71@gmail.com / 06.12.20.23.53



### AAPPMA LA BIENFAISANTE

- ASSEMBLEE GENERALE** : Samedi 15 Février 2024 à 09h00 au Palais de justice à Tournus
- Samedi 22 février** : Lâcher de truites à l'étang du Ratenalet
- Samedi 1<sup>er</sup> mars** : Opération « Nettoyons la Nature » en bords de Saône
- Samedi 08 mars** : Lâcher de truites à l'étang du Ratenalet
- Samedi 28 mars** : Lâcher de truites à l'étang du Ratenalet
- Dimanche 13 avril** : Concours de pêche à la truite
- Du 22 au 24 avril** : Animation pêche avec le centre de loisirs à l'étang du Ratenalet
- Courant septembre** : Animations pêche en Saône à tournus
- Samedi 15 novembre** : Lâcher de truites à l'étang du Ratenalet

*Vous devez être détenteur d'une carte de pêche valide, que vous pouvez vous procurer chez Gamm Vert à Tournus, à l'Office du tourisme, à la station essence ENI à Tournus ou encore sur internet via le site [www.cartedepêche.fr](http://www.cartedepêche.fr) en sélectionnant l'AAPPMA La Bienfaitante.*



SAVE THE DATE :

# CALENDRIER des concours

<b>16 FEVRIER 2025</b> DERBY CROSS EPREUVES CLUB - PONEY - AM.	<b>16 MARS 2025</b> CCE EPREUVES CLUB - PONEY - AM.
<b>4 MAI 2025</b> RIDE AND RUN EPREUVES CLUB - PONEY	<b>1 JUIN 2025</b> TREC EPREUVES CLUB - PONEY - AM.
<b>5 OCTOBRE 2025</b> DERBY CROSS EPREUVES CLUB - PONEY - AM.	<b>26 OCTOBRE 2025</b> CCE EPREUVES CLUB - PONEY - AM.

71  
ECOLE D'EQUITATION PRETY-CUISERY  
06 82 83 43 62



## ÉCOLE D'ÉQUITATION PRÉTY-CUISERY



06 82 83 43 62

**Dimanche 16 février** : Derby-cross Club/Poney/Amateur

**Dimanche 13 mars** : Concours Complet d'Équitation (CCE)  
Club/Poney/Amateur

**Dimanche 04 mai** : Ride and Run

**Dimanche 1<sup>er</sup> juin** : TREC

**Samedi 30 août** : Journées Portes Ouvertes

**Dimanche 05 octobre** : Derby-cross Club/Poney/Amateur

**Dimanche 27 octobre** : Concours Complet d'Équitation (CCE)  
Club/Poney/Amateur

Pour tout renseignement, contactez Marion COLIN  
06.82.83.43.62

[equitationpretycuisery@gmail.com](mailto:equitationpretycuisery@gmail.com)



### Diane de Préty

Calendrier chasse saison  
2024/2025

2025	
SAMEDI	DIMANCHE
13h00 à 17h30	Possibilités le matin
04/01/2025	
11/01/2025	12/01/2025
18/01/2025	
25/01/2025	26/01/2025
01/02/2025	
08/02/2025	09/02/2025
15/02/2025	
22/02/2025	23/02/2025

**Vente de poulet à la crème – cèpes et riz le samedi 22 mars de 10h à 13h aux terrains de boules**

## Matinée Nature propre

**Samedi 1<sup>er</sup> mars de 08h30 à 12h**

Organisée par l'École d'Équitation Préty-Cuisery, la société de chasse **Diane de Préty**, en partenariat avec la commune de Préty.

Point de RDV au terrain de cross de l'école d'équitation (long de la RD37, à côté de l'étang du Ratenalet).

Adultes / enfants

Matériel fourni par la fédération de chasse

Pot de l'amitié offert, à l'issue de la matinée.

Renseignements au 06.58.93.75.60 –  
[eddie.caurel@gmail.com](mailto:eddie.caurel@gmail.com)

## QUELQUES MOTS SUR L'HISTOIRE DE LA VIGNE À PRÉTY.



Des vignes à Préty, de l'autre côté de la Saône ? Bien sûr il y en a, quelques hectares aux Pendants, mais personne ne penserait spontanément à notre commune comme à un village viticole... Peu de gens savent d'ailleurs qu'une quarantaine d'hectares de la commune sont en Appellation d'Origine Contrôlée. Mais il y a un siècle encore, il en allait tout autrement : pour les Bressans, Lacrost et Préty, où ils venaient acheter du vin et de l'eau de vie, étaient bien « en montagne » (terme qui désignait les villages viticoles) et le terroir des deux villages était décrit comme cultivé moitié champs, moitié vignes...

Historiquement, la vigne a eu une grande importance à Préty. La plus ancienne mention remonte au Moyen-âge. Jusqu'à la révolution, le village dépendait de l'abbaye de Tournus, dont les moines tiraient une bonne part de leurs revenus de la vente des vins de leurs domaines. A la révolution les terres de l'abbaye furent vendues comme biens nationaux, à quelques familles bourgeoises et à des petits paysans. Il n'y a donc jamais eu de gros domaines pouvant se créer une réputation flatteuse, comme en Côte-d'Or ; mais on dit qu'au dix-neuvième siècle, des négociants de Beaune ne manquaient pas d'acheter discrètement des vins du Tournugeois pour relever un peu ceux des terroirs plus au nord. Le vin de Préty (du rouge surtout) avait, semble-t-il, bonne réputation. Vers 1900 encore Gabriel Jeanton écrivait que « certaines côtes, telles que la croix de pierre et les crottélaises, ont une réputation méritée ».

Le vignoble de Préty a été complètement dévasté par le phylloxera : les premières atteintes de la maladie ont été repérées sur des cepes en 1880. Sept ans plus tard, une enquête officielle prévoyait « la disparition totale du vignoble d'ici deux ou trois ans » ; au moins 80 ha de vignes avaient déjà été annihilés, il n'en restait plus qu'une vingtaine, dont la production ne suffisait même pas à la consommation locale. Cela entraîna une forte diminution de la population puisque la commune passa de 848 habitants en 1876 à 742 quinze ans plus tard.

Mais, à la différence de ce qui s'est produit dans d'autres communes viticoles des environs, ne serait-ce que Tournus, ou Lacrost, la récupération a été rapide : dans les premières années du vingtième siècle, une centaine d'hectares étaient plantés en vigne. Un patron tonnelier (Claude Mazoyer, né en 1852 à Préty) figure même dans les recensements : difficile d'imaginer qu'il n'ait pas eu une clientèle locale. Après la première guerre mondiale, alors que le vignoble déclinait sur l'autre rive de la Saône, à Ozenay, Plottes, Royer par exemple, il se maintenait dans notre commune. En 1929, à l'initiative du maire, Paul BERNIZET, fut fondée la coopérative vinicole de Préty, Lacrost, La Truchère : les adhésions affluèrent : 112 à la création, plus du double (284) à la libération, quinze ans plus tard. Les prétrons constituaient la grande majorité des adhérents.

La tradition viticole de la commune ne fait donc aucun doute ; mais à cette époque, le vin de Préty avait mauvaise réputation : « vins blancs de coupage » disait une publication spécialisée. En clair, du noah, pour l'essentiel. Pourquoi ce choix ? En fait cela s'explique par la façon dont le vignoble a été reconstitué après le phylloxéra. Au lieu de choisir de greffer les cépages traditionnels sur des porte-greffe américains, comme cela s'est fait ailleurs en Bourgogne, la plupart des vignerons de Préty ont adopté le noah, parce qu'il était robuste, très productif et demandait peu de travail... cela leur convenait parfaitement parce que la plupart étaient de tout petits producteurs : des 284 adhérents à la coopérative, il n'y en avait que quatre « gros producteurs » mais ils ne cultivaient en tout que dix ha ; les 280 autres étaient éparpillés sur 60 ha (en moyenne donc 21 ares). Ce qu'ils récoltaient était probablement destiné à leur consommation personnelle, et un peu à la distillation.

Le résultat, c'est que lorsqu'à la fin de la guerre Paul BERNIZET, son frère Étienne et Georges CARTIER entreprirent les démarches auprès de l'INAO pour obtenir le classement du terroir de Préty en AOC, ils furent reçus avec peu d'enthousiasme. Ils réussirent, mais il fut impossible d'obtenir une appellation Mâcon-Préty, qui aurait permis de valoriser l'originalité et les qualités des vins de Préty (indéniables pour qui a en mémoire, par exemple, les rouges de Pascal PAUGET)... Sans doute étaient-ils alors trop peu nombreux à disposer de leur propre cuvage et des moyens d'agrandir leurs exploitations. Quant aux petits viticulteurs, souvent à temps partiel, ils ont abandonné la culture dans les années cinquante et soixante, si bien que la cave coopérative a fini par être annexée par celle de Mancey...

Il ne reste donc plus que quelques vignes à Préty... mais, au vu des qualités du terroir et des parcelles encore inexploitées, il pourrait en aller tout autrement d'ici quelques années. Pour le bien de notre village, souhaitons que cela se produise !

**NB :** Je tiens à remercier Monsieur Gérard DOUSSAU, qui pour la paulée qu'il organisait le 14 octobre 2023 à Préty m'a incité à m'intéresser à ce sujet passionnant, et m'a fourni énormément d'indications précieuses.

Vincent ROBERT, Historien.

## “Au feu les pompiers ! Histoire d’une motopompe ”

*Le mardi 4 juillet 1922, dans la soirée, un orage violent éclate dans la plaine de la Saône. La foudre tombe sur l'école communale de Préty, provoquant un incendie. Les pompiers sont alors appelés au son du clairon. Leur intervention est heureusement rapide grâce à l'utilisation de leur pompe à bras et permet de limiter les dégâts...*

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les moyens de lutte contre les incendies connaissent une révolution : l'apparition des premières motopompes à moteur thermique. Pourtant, dans les communes rurales comme Préty, les pompes à bras ne sont pas immédiatement remises au placard au profit des motopompes encore bien trop coûteuses. Seules les communes rurales importantes décident de cet investissement, à partir des années 1930, en achetant notamment des motopompes Renault. Il faut attendre les années 1950, puis surtout 1960, pour que l'usage des motopompes se développe, entraînant une motorisation des corps de sapeurs-pompiers.

À Préty, la commune acquiert ainsi une motopompe Guinard en 1963. De couleur rouge, elle possède un capot ovoïde qui protège le moteur et les accessoires et sur lequel a été peint le nom de la commune. Elle était tirée à la main dans les années 1960, à l'aide de traverses et entreposée dans le local des pompiers qui se trouvait alors contre le grand lavoir du XIX<sup>e</sup> siècle. Remorquable, elle pouvait aussi être attelée à une moto ou une voiture, pour la déplacer plus rapidement. Cette motopompe a grandement facilité les interventions des pompiers de Préty. Elle fut utilisée essentiellement à éteindre les feux de pailis et à aspirer l'eau des caves, dans une commune où les inondations de la Saône sont régulières. Petit morceau de l'histoire des pompiers de Préty, elle est aujourd'hui stockée dans les locaux de la mairie...

**Lauriane GOUAILLE,**  
*Pays d'Art et d'Histoire (PAH).*





## Mots mêlés Printemps

(mots cachés à l'horizontal et à la verticale)



3			6			9		8
6				3				7
4	9	7				2		
	7	8			4	6	9	
			1	5	8		4	
	4				9			
			4	7		8		5
8	3		2	9				7
7	5		8					9

NBD MA I Z B T Ç X  
 Q Y Y M N W O O Ç U V V D L T R A Y  
 F L U M S C U K V P M I N I A B P D  
 C Y Z Q E G R M A J Z O M B G G P W R I Z  
 B B L A C F G W H A H T K M D E T E L C  
 E O Ç E T R E T I Ç S C H E N I L L E S L H  
 Ç Y M E T O Ç R U F C P R I N T E M P S O Z  
 N Z S S Z N H O N L Z T C W W T R P R Ç N  
 Y A F D N C O C C I N E L L E  
 V D U O X B W H Y  
 S L W E G I L U Ç Ç B L W  
 G E Y I L A S I K P H E R B E  
 C N M C C V L J E B W Y U A S A J J I  
 J G K L L F F E K A E Q S T G A B O L F F  
 C Y O F O E P W Ç U L V D T J I E N N L Ç  
 Ç F C X A S O V R Y M L Ç C I F S I Q O E Z H  
 D O O F U I N K O J U R A Z O L U Ç U X B  
 T M U L E O W T P L L S P F N L I G R K I  
 C C L K S N Z D V E O E I E L O M J Q  
 H H E N I D X A H L T Z L O H G P  
 O U U N Z N U E U E H C Y  
 R Q G Y Y I S C Q  
 Ç D L  
 M C H

### Liste des mots :

Soleil – Arbre – Fleur – Coccinelle – libellule – Oiseau – Nid  
 – Abeille Bourgeon – Printemps – Papillon – Herbe Couleur  
 – Saison – Jonquilles – Tulipe – Ecllosion – Hirondelle –  
 Insectes - Chenille

